# COLLEGE AU CINEMA Premier bilan Saison 2013-14 Programmation Saison 2014-15

# **COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DU 14 MARS 2014**

## PRÉSENTS:

#### Conseil général des Hauts-de-Seine

Stephan Kutniak, Directeur général adjoint du pôle culture Eugénie Caron-Lambert, Adjointe au chef du service Partenariats et interventions culturels Anna Borlot, Chargée de mission Education artistique Béatrice Mayaud, Assistante de projets culturels

# **DRAC Île-de-France**

Cyril Cornet, Conseiller Cinéma – Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Île-de-France

#### CNC

Bernard Kuhn, Chargé de mission pour la coordination nationale « Collège au cinéma », Centre National du Cinéma et de l'Image animée (CNC)

#### DSDEN des Hauts-de-Seine et Rectorat de l'académie de Versailles

Françoise Colcanap, Chargée de mission Éducation artistique et culturelle, Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN 92)

Cécile Crosnier, conseillère cinéma et audiovisuel, Délégation académique à l'action culturelle, Rectorat de l'académie de Versailles

Christine Guillou, coordinatrice « collège au cinéma » et formatrice, Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN 92) et Rectorat de l'académie de Versailles.

## Exploitants de salles de Cinéma

Eric Jolivalt, Cinéma Le Capitole - Suresnes, exploitant et coordinateur

Jean-Serge Pennetier : Cinéma Jean Vigo - Gennevilliers

Marion Ladet: Cinéma Jeanne Moreau – Clamart Bertrand Pinsac: Cinéma À Châtillon – Châtillon Sébastien Binet: Cinéma Les Lumières – Nanterre Cyrille Baron: Cinéma Le Central – Puteaux Stéphanie Chayla: Cinéma Le Select – Antony

Florence Guillaume: Cinéma Landowski - Boulogne-Billancourt

# Enseignants, Chefs d'établissements

Patrice Burnel, Enseignant – Collège Victor Hugo – Issy-les-Moulineaux
Jean-Christophe Häy, Enseignant – Collège Paul Landowski – Boulogne-Billancourt
Caroline Vogt, Enseignante – Collège Les Vallées – La Garenne-Colombes
Nathalie Furrer, Enseignante – Collège André Malraux – Asnières-sur-Seine
Isabelle Horemans, Enseignante – Collège Jacqueline Auriol – Boulogne-Billancourt
Frédérique Durand Delacre, Enseignante – Collège St Thomas de Villeneuve – Chaville
Caroline Chapelain, Enseignante – Collège Renoir – Asnières-sur-Seine
Leslie David, Enseignante – Collège Renoir – Asnières-sur-Seine
Eric Levasseur, Enseignant – Collège Danton – Levallois-Perret
Olivier Maison, Principal – Collège Notre-Dame – Bourg-la-Reine
Anouk Chabert, Principale adjointe – Collège Victor Hugo – Issy-les-Moulineaux
Madame Mutio Desvallées, Principale adjointe – Collège Paul Eluard – Nanterre

## **EXCUSÉS / ABSENTS :**

Aïssa Ben Braham, Cinéma MJC – Colombes Christine Beauchemin-Flot, Cinéma Le Select – Antony Claudine Cornillat, Cinéma Le Capitole – Suresnes Manda Popovic, Cinéma Abel Gance – Courbevoie Mathieu Verrier, Collège Edouard Vaillant – Gennevilliers Annie Touati, Collège Landowski – Boulogne-Billancourt Sylvie Potin, Collège Pasteur – Gennevilliers Tatiana Consiglio, Collège La Source – Meudon Anna Borlot ouvre la réunion du comité de pilotage « Collège au Cinéma dans les Hauts-de-Seine » par la **présentation de l'ordre du jour**, et propose un tour de table afin que chacun puisse identifier les nouveaux membres :

- Premier bilan de l'année scolaire 2013-2014
- Choix des films pour l'année scolaire 2014-2015
- Journée Bilan et perspectives pour l'année scolaire 2014-2015

## I - Premier Bilan de l'annee scolaire 2013-14 :

# La circulation des copies et l'organisation des projections-élèves par Eric Jolivalt, coordinateur départemental cinéma (Cinéma Le Capitole de Suresnes)

Eric Jolivalt indique que le bilan de l'année écoulée se traduit par un passage à 100% en format numérique (DCP), mais signale de nombreux problèmes de circulation de ces copies numériques, notamment sur les films du 2<sup>ème</sup> trimestre. Il rappelle qu'il faut une clé spécifique pour que les films soient lisibles. Or, beaucoup de salles se sont trouvées démunies, car les mails avaient été envoyés trop longtemps en avance. Il y a par ailleurs eu beaucoup de reports de séances, faute de communication entre cinémas et collèges.

Eric Jolivalt rappelle également qu'il serait opportun de convenir d'une règle pour la prise en charge du transport des copies. A défaut de règle précise, ce sont toujours les mêmes qui assument les transports. Ne faudrait-il formaliser le fait que chaque salle récupère la copie dont elle a besoin ?

A noter, que deux cinémas on été en travaux sur la saison 2013/2014 :

Antony : Réouverture en janvier 2014

Villeneuve-la-Garenne : Ouverture début avril 2014

#### 2. Les formations

par Christine Guillou, coordinatrice-formatrice Education nationale (DSDEN 92 et Rectorat de Versailles)

Christine Guillou indique que les journées de « projections-conférences », qui se sont tenues au cinéma Le Capitole de Suresnes les 3, 4 octobre 2013 et 6,7 février 2014 ont montré un bon taux de participation des professeurs cette année encore. Les établissements et les professeurs témoignent par leur inscription à ces journées de l'importance qu'il y a pour eux à voir les films en salle en présence de professionnels, critiques et universitaires avant de les faire découvrir à leurs élèves. 357 professeurs se sont inscrits aux projections-conférences.

Il est rappelé que la formation comporte un deuxième volet : les ateliers d'analyse, qui s'attachent à un des films du programme pour chaque niveau. Cette année, les ateliers étaient consacrés, pour les 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup>, aux *Vikings* et pour les 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>, au programme de courts-métrages, *Imaginaire en courts*. Le nombre d'inscrits à ces ateliers est en légère baisse, mais en contrepartie, le taux de présence est meilleur. Il semblerait que les chefs d'établissement choisissent de n'envoyer qu'un seul enseignant par niveau inscrit, à charge pour lui ensuite de faire le relais au sein de l'équipe pédagogique.

Les professeurs présents à ces ateliers témoignent de l'utilité de ces journées, les plus inexpérimentés insistent sur l'assurance que cela leur donne pour l'exploitation des films avec leurs élèves. La principale adjointe du collège Paul Eluard de Nanterre intervient pour dire que les professeurs sont satisfaits de ces formations. Le troisième volet de la formation « Des questions de cinéma » a eu lieu à la Cinémathèque et s'est bien déroulé, avec un retour très positif de la part des enseignants qui y ont participé.

## 3. Questions diverses

Stephan Kutniak propose un tour de table afin que chacun fasse part de ses questions et doléances.

Stéphanie Chayla intervient en demandant pourquoi les cinémas ne reçoivent plus de documents pédagogiques. Anna Borlot confirme l'irrégularité de la situation et indique que cela doit être systématiquement signalé. En attendant, elle suggère de numériser un exemplaire pour l'envoyer aux autres. Ces documents sont également

disponibles sur le site du CNC. Bernard Kuhn propose de faire envoyer des fiches-enseignant sur « Imaginaires en courts », si nécessaire.

Anna Borlot demande leur ressenti aux chefs d'établissements présents. Un chef d'établissement formule un point de vue positif sur le dispositif, mais mentionne les difficultés à aller récupérer les brochures dans un autre collège, en précisant que ce sont toujours les mêmes. Anna Borlot rappelle que ce sont souvent ceux qui ont le plus d'inscrits qui sont livrés, mais propose un roulement. A titre d'exemple, l'an prochain, sur Nanterre, ce sera le collège Paul Eluard qui réceptionnera les brochures.

Un autre chef d'établissement demande s'il est possible de faciliter l'inscription aux formations des professeurs de l'enseignement privé. Cécile Crosnier rappelle que dans l'académie de Versailles, depuis plusieurs années, les établissements privés bénéficient des mêmes conditions d'accès au Programme académique de formation (P.A.F.) que les établissements publics : les inscriptions se font en ligne, par le chef d'établissement pour les projections-conférences (procédure d'inscription collective), par les enseignants eux-mêmes pour les autres modules (procédure d'inscription individuelle). Ces modalités, ainsi que le calendrier des formations, sont précisées dans la lettre de présentation du dispositif adressée aux établissements en début d'année scolaire, et les chefs d'établissements peuvent être accompagnés dans ces démarches par les services académiques dédiés.

Des enseignantes évoquent la question du cinéma d'Asnières: à propos notamment de la répartition des élèves du collège Renoir qui se rendaient historiquement à Gennevilliers. Quelles sont les règles de répartition, afin d'anticiper la disponibilité des salles ? Anna Borlot rappelle la règle selon laquelle les collégiens doivent se rendre au cinéma de leur commune. Il semblerait qu'il soit plus pratique pour les élèves et le personnel encadrant de se rendre à Jean Vigo à Gennevilliers. Cela sera acté pour l'an prochain.

Cyril Cornet rappelle que deux bandes-annonces ont été réalisées par la DRAC pour valoriser les dispositifs d'éducation à l'image. Stéphanie Chayla indique les difficultés à y avoir accès. Anna Borlot demande si tout le monde a vu les bandes-annonces avant les projections scolaires. Une grande majorité des enseignants présents déclare ne pas les avoir vues ou n'en avoir vu qu'une sur les deux. La DRAC prévoit d'envoyer un nombre de clés supérieur pour permettre à tous les élèves de bénéficier de ces projections la saison prochaine.

#### 5. Les inscriptions au dispositif

par Anna Borlot, chargée de mission Education artistique au Conseil général des Hauts-de-Seine

Anna Borlot indique que cette année, 9.825 élèves participent au dispositif « Collège au cinéma », soit 392 classes inscrites. On constate une très légère diminution par rapport à la saison précédente où 9.965 collégiens étaient inscrits pour 2012/2013, soit 140 élèves de moins pour cette année scolaire.

De même que lors de la saison précédente, on note un plus grand nombre d'élèves du niveau 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup> ; 5.447 élèves de 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup> inscrits contre 4.378 élèves de 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>. Anna Borlot pour expliquer cette situation s'appuie sur les hypothèses des enseignants présents au comité de visionnage, Patrice Burnel et Jean-Christophe Haÿ : la programmation 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup> a remporté un fort succès auprès de leurs collègues grâce au film *Les Vikings*, et *Tomboy* aurait « effrayé » les enseignants en 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>.

Anna Borlot rappelle que cette année encore, aucune inscription n'a été refusée. Tous les établissements qui ont demandé à inscrire des classes ont pu le faire. Le cinéma de Garches aimerait être partenaire, mais aucun collège n'est inscrit au dispositif sur ce secteur. Le cinéma de Bois-Colombes a intégré le dispositif pour la première fois. 10 nouveaux collèges sont inscrits, soit après une interruption, soit en première inscription.

72 collèges ont participé au dispositif sur les 134 que compte le département ; 11 établissements privés, 61 établissements publics, 1 lycée professionnel avec une classe 3<sup>ème</sup> « Découverte professionnelle », 1 IME et 1 EREA. 8 classes ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) se sont inscrites à « Collège au cinéma » en 2013-14 avec des élèves en situation de handicap mental et 2 classes EREA avec des élèves en situation de handicap moteur.

La règle étant que les élèves doivent se rendre au cinéma de leurs communes respectives, 7 collèges sont toutefois autorisés à prendre un car. Enfin, Anna Borlot indique l'augmentation du taux de TVA des transports passant de 7% à 10%, ainsi qu'une hausse des prix de 44% (TVA incluse) du transporteur, ayant un impact assez conséquent sur le sur le dispositif « Collège au Cinéma ».

## 6. La programmation

par Stephan Kutniak, Directeur général adjoint du pôle culture du Conseil général des Hauts-de-Seine

Stephan Kutniak effectue un retour chiffré sur *Tomboy* et indique que 6 collèges sur les 8 collèges privés inscrits ont annulé leurs séances. Il évoque aussi la forte mobilisation, notamment par courrier, pour que ce film ne soit pas montré aux élèves, sans même que les professeurs aient vu le film! Pourtant les retours après coup, sont extrêmement positifs. « Les œuvres passionnent et effraient ». La réponse aux courriers formulée par le Département a rappelé que la programmation de « Collège au Cinéma » était élaborée sur la base d'un partenariat entre l'Education Nationale, le Centre National du Cinéma (CNC), les établissements scolaires, les cinémas des Hauts-de-Seine et le département.

Pour rappel, ce film a été choisi par 31 départements sur la saison 2012/2013, 23 départements sur la saison 2013/2014 et 2 départements sur la saison 2014/2015. Il semble qu'il ne s'agisse que d'une polémique contextuelle.

L'Académie demande s'il serait possible de mettre en commun ce type d'informations dans le cadre du suivi du dispositif. A cela, Stephan Kutniak étaye son bilan en précisant que les dits courriers émanaient de particuliers, d'associations, d'élus, qui, en règle générale, souhaitaient savoir comment le choix du film avait été fait et si la projection était accompagnée. Ils étaient adressés au Président du Conseil général. Certains élus ont également envoyé des courriers de soutien. Eric Jolivalt considère que quand un établissement s'inscrit au dispositif, il est censé avoir pris connaissance des films avant.

## II - CHOIX DES FILMS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2014-15

## a. Proposition d'une liste sans les films programmés depuis 5 ans

Le Centre National du Cinéma et de l'image animée a communiqué la nouvelle liste des films proposés pour « Collège au cinéma 2014-15 » avec 8 films entrants. Anna Borlot soumet au comité de pilotage cette nouvelle liste en ayant au préalable ôté les films vus par les collégiens ces cinq dernières années. Elle rappelle qu'il n'est pas possible de choisir un nouveau film au premier trimestre et qu'il n'est pas non plus envisageable d'en retenir plus de deux nouveaux dans l'année.

# b. Les préconisations du Comité de visionnage

Christine Guillou est invitée à rendre compte du travail collectif conduit par le comité de visionnage composé d'enseignants et de représentants du conseil général, de la coordination cinéma et de la coordination éducation nationale. Le comité de visionnage a retenu une liste de 14 films, parmi lesquels ont été constitués les deux programmes suivants :

Pour les 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup>:

- 1<sup>er</sup> trimestre : Les 400 coups de François Truffaut
   2<sup>ème</sup> trimestre : Rue Cases Nègres d'Euzhan Palcy
- 3<sup>ème</sup> trimestre : L'Homme de Rio de Philippe De Broca

Films proposés en 2<sup>ème</sup> choix : Le Tableau de J. Laguionie, Oliver Twist de D.Lean ou Wadjda de Haïfa El Mansour

Pour les 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>:

- 1er trimestre : Les Temps modernes de Charles Chaplin
- 2ème trimestre : Les Enfants Loups de Mamoru Hosoda
- 3ème trimestre : Benda Bilili de Renaud Barret et Florent de la Tullaye

Films proposés en 2<sup>ème</sup> choix : **Du silence et des ombres** de Robert Mulligan, **Le Tombeau des lucioles** d'Isao Takahata, **Summertime** de Matthew Gordon

-----

Deux événements permettront l'an prochain des prolongements autour de la programmation 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup> : l'exposition François Truffaut à La Cinémathèque Française à l'automne 2014 à l'occasion du trentième anniversaire de sa disparition, et l'exposition itinérante sur Joseph Zobel.

Une exploitante de salle constate que pour les 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup>, ce seront trois films en version française, ce qui implique qu'il n'y aura pas d'initiation aux langues étrangères, ni au sous-titrage pour eux la saison prochaine. Anna Borlot indique qu'il y a des sous-titres pour quelques passages en créole dans *Rue Cases Nègres*.

Cécile Crosnier et Françoise Colcanap font remarquer que la programmation 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup> ne contient que des films pouvant être proposés de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>. Elles indiquent qu'il faudrait peut-être équilibrer cette programmation en y intégrant, en particulier sur les deuxième et troisième trimestres, des films plus spécifiquement destinés aux élèves de 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>. Elles rappellent que le dispositif peut servir de support à la préparation de l'épreuve d'histoire des arts au brevet des collèges.

Patrice Burnel souligne l'intérêt du choix des *Des Temps modernes*, en 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup> par rapport à l''étude interdisciplinaire dont il peut faire l'objet en Histoire des Arts. Eric Jolivalt trouve intéressant de proposer ce film, déjà programmé en 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup>, pour le travailler de façon différente. Il souligne dans *Les Enfants Loups*, un regard très adulte porté sur le Japon contemporain. Cet avis qui n'est pas unanimement partagé. Eric Jolivalt propose alors *Summertime* qui traite aussi du passage à l'âge adulte. Le film est soutenu par beaucoup des membres du comité de pilotage.

Florence Guillaume manifeste quant à elle sa préférence en matière de cinéma d'animation pour *Le Tombeau des Lucioles*. Elle souligne la durée des *Enfants loups*. Elle propose également le film *Wadjda*. *L'homme de Rio* est unanimement salué par les membres du comité de pilotage comme une œuvre jubilatoire empruntant à la fois au cinéma de la Nouvelle Vague et aux codes du « cinéma de divertissement ». Anna Borlot évoque l'opportunité d'une rencontre avec Euzhan Palcy. Bernard Kuhn se propose d'organiser cette rencontre.

# $_{\mbox{\scriptsize C}}$ . Choix définitif de la programmation 2014-15

A l'issue de ces échanges, une nouvelle programmation 2014-15 est arrêtée :

Pour les 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup>:

- 1<sup>er</sup> trimestre : Les 400 coups de François Truffaut
- 2ème trimestre : Rue Cases Nègres d'Euzhan Palcy
- 3ème trimestre : L'Homme de Rio de Philippe De Broca

Pour les 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>:

- 1<sup>er</sup> trimestre : Les Temps modernes de Charles Chaplin
- 2<sup>ème</sup> trimestre : Le Tombeau des Lucioles d'Isao Takahata
- 3<sup>ème</sup> trimestre : Summertime de Matthew Gordon

# III - JOURNEE BILAN ET PERSPECTIVES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2014-15

#### 1. Programme de la journée bilan

Elaborée conjointement par la coordination éducation nationale, la coordination cinéma et le conseil général, cette journée, initiée en 2010, se déroule en deux temps : la matinée comporte un bilan, des témoignages d'enseignants (projets et pratiques pédagogiques conduites en appui sur le dispositif), et une présentation de la programmation avec projection d'extraits. L'après-midi est consacré à une projection de film hors dispositif avec interventions de professionnels où sont abordées des questions de cinéma.

Un chef d'établissement indique qu'il faudrait ouvrir cette journée aux professeurs pas forcément inscrits au dispositif et institutionnaliser le lien avec l'Histoire des arts. Il est rappelé que la préparation de l'épreuve d'histoire des arts au brevet des collèges est abordée régulièrement lors de ces journées, et notamment dans le cadre d'une expérimentation menée dès 2010. Il est proposé de privilégier cette année l'intervention de binômes ou couples partenariaux enseignants/exploitants. Sont évoquées également l'invitation et la présence à cette journée des exploitants de cinéma et des chefs d'établissements. La journée bilan se tiendra le Jeudi 12 juin au cinéma Le Capitole à Suresnes

#### 2. Perspectives pour l'année scolaire 2014-15

Cécile Crosnier indique qu'un outil de collecte en ligne des inscriptions est en cours de développement dans l'Académie de Versailles pour répondre aux besoins apparus dans le contexte de la restructuration du réseau CRDP et de la mise en place du dispositif « Collège au cinéma » en Yvelines. Cet outil étant développé au niveau académique, les dispositifs dans l'académie pourront en bénéficier s'ils le souhaitent. Il est décidé que l'outil sera présenté au comité de pilotage lors d'une réunion prévue pour le mois de mai.

L'équipe du Conseil général attire l'attention de ses partenaires sur l'arrivée de leur nouvelle interlocutrice privilégiée sur l'ensemble des dispositifs « Eteignez vos portables », Béatrice Mayaud, qui se tient à leur disposition aux coordonnées suivantes : 01 41 91 27 64 <a href="mayaud@cg92.fr">bmayaud@cg92.fr</a>.